

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 69 (2007)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Vaud



### La section vaudoise a tenu ses assises à Vernand

Le président de la section vaudoise de l'ASETA, Willy Bachelard, s'est réjoui de la bonne santé de son organisation.

Il mentionne deux raisons: la première est une collaboration avec un fournisseur de lubrifiants qui octroie des rabais aux agriculteurs membres de l'ASETA les encourageant, lors de la vente de produits, à adhérer à la section. La seconde est le tarif préférentiel proposé aux membres lors du contrôle du pulvérisateur. A ce propos, la section a consenti à un investissement de CHF 25 000.– pour l'acquisition d'un nouvel équipement de contrôle électronique des pulvérisateurs.

Au comité, Jean-Luc Mayor, d'Aigle, a été nommé en remplacement de Michel Rossier, de Rennaz, démissionnaire.

#### Conduite et sécurité

Pierre-André Tombez, moniteur de cours F/G, s'est inquiété des conséquences du développement du matériel agricole. Il faut des compétences particulières pour piloter ce matériel en toute sécurité.

*D'après l'ASETA, c'est dans la responsabilité des maîtres d'apprentissage d'instruire les apprentis et d'estimer les compétences psychiques des jeunes gens. Une formation fort précieuse pour eux sont d'ailleurs les cours G40 de deux jours sous l'égide des moniteurs expertisés. Ces cours sont soutenus par l'ASETA Vaud. (Réd.)*

#### Marquer et protéger

Michel Darbellay du SPAAP a présenté une nouvelle brochure «Marquer, protéger, éclairer correctement».

Selon les informations du SPAAP, de nombreux accidents ont pour cause une mauvaise visibilité et une protection insuffisante des machines agricoles. La brochure propose des solutions simples et praticables pour rendre visible les dents, arêtes saillantes, ou autres tranchants. Elle propose également des dispositifs de protection limitant les risques de blessure en cas d'accident. Cette brochure s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés: agriculteurs, constructeurs, vendeurs de machines, conseillers et services de police. Elle est disponible au 021 995 34 28.

Au terme de l'assemblée, le conseiller national André Bugnon a présenté les enjeux de «PA 2011».

(Tiré de l'article de Christian Pidoux paru dans «Agri»).

### Valais



Le domaine de Finges est soumis à des conditions climatiques extrêmes: une période de végétation courte de 170 jours, 578 mm de précipitation (233 pendant la végétation). Coûts d'irrigation: CHF 1500.– par hectare et par an. Un troupeau de 42 laitières avec une moyenne d'étable de 8000 kg. La construction d'une nouvelle étable, une stabulation libre, sera mise en route.

### Interdiction aux tracteurs de rouler en hiver: le comité s'y oppose

L'Assemblée générale de la section Valais se déroule en alternance dans le Haut- et le Bas-Valais. Les deux parties du canton sont reliées par la réserve naturelle du Bois de Finges. En plein milieu se trouve le domaine de Finges, de 131 hectares. C'est là que se sont retrouvés les membres valaisans.

Grâce à l'importante délégation venue du Bas-Valais, l'assemblée fut bien fréquentée: le président et chef du domaine de Finges, Dominic Salvati, assisté de son épouse Agatha, a pu accueillir 20 des 80 membres que compte la section.

Dans son rapport annuel, le président attire l'attention des membres sur l'importance des mesures de prévention à prendre contre les accidents: «Il ne suffit pas seulement d'en parler mais de les mettre en pratique!»

Ensuite Dominic Salvati évoque les suies de diesel et le problème que posent les filtres à particules. Stimulé par un courrier de l'ASETA envoyé à ses sections, le comité valaisan a aussi adressé un pli à l'Office cantonal de l'environnement. Ce dernier lui a présenté la stratégie poursuivie par les cantons romands, telle que *Technique Agricole* l'a rapporté dans son numéro de janvier. Le président remercie la constance dont fait preuve l'ASETA dans ce dossier «pour qu'enfin l'Office fédéral de l'en-

vironnement révise les valeurs erronées et que l'introduction du filtre obligatoire ne soit pas prématurée».

Les comptes 2006 se bouclent sur un déficit de 340 francs, indique le gérant, Raymond Roduit. Point important, la cotisation centrale se monte à 45 et les membres versent 50 francs à la section valaisanne; le président ajoute que «*Technique Agricole* est inclus dans ce prix et que le journal doit toujours se réaffirmer face à d'autres médias de la presse verte». La proposition du comité, de renoncer à augmenter la cotisation, est acceptée. Il est préférable de ne pas charger le capital de petits déficits puisqu'il est exonéré d'impôt en dessous de 10000 francs, a argumenté le comité. Dans son exposé, Michel Dabellay, collaborateur du SPAAP, présente la nouvelle brochure «Marquer, protéger, éclairer correctement». Richement illustrée, elle fournit des renseignements précis sur les prescriptions routières applicables aux véhicules agricoles dans le trafic routier. Quelques exemples montrent comment équiper correctement les véhicules de signaux et de protections. Une démonstration sur les dangers des véhicules et des machines agricoles sur la voie publique est planifiée avec le SPAAP.

Fromage de l'alpage «Miliüt» du domaine de Finges en copeaux, pain de seigle et fendant pétillant... c'est l'apéro qui est servi en conclusion de cette assemblée annuelle.

Texte et illustration: Ueli Zweifel